

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 51 (1925)
Heft: 21

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIVERS

V^{me} Congrès de fonderie.

Le 5^e Congrès de Fonderie se tiendra cette année à Liège (Belgique), du 25 au 28 octobre 1925, et sera organisé par les Associations techniques de fonderie de Paris et de Belgique.

Un grand nombre de communications traitant de différents sujets techniques très intéressants pour tous les fondeurs, seront présentées et discutées au cours des séances.

La journée du 28 octobre sera réservée à une intéressante visite d'usines par les congressistes, dans le Grand Duché de Luxembourg.

Tous les fondeurs en général, techniciens et praticiens, ainsi que les personnes qui s'intéressent à un titre quelconque à l'art de la fonderie, sont cordialement invités à assister à cette importante manifestation d'enseignement mutuel, technique et scientifique.

Pour tous les renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétaire de l'Association technique de fonderie de Paris, 15, Rue Bleue, Paris (9^e).

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la 4^e séance du Comité central, le 26 août, à Langnau.

1. Le Comité examina un rapport détaillé sur l'enquête auprès des sections visant l'attribution de travaux à des bureaux officiels au lieu de bureaux privés. Il est décidé de faire imprimer les résultats de l'enquête ainsi que le rapport du Comité central et de mettre le tout à la disposition des sections dans le courant du mois d'octobre.

2. Le Comité central a décidé de participer à l'Exposition internationale de la navigation intérieure et de l'aménagement des cours d'eau, à Bâle, en 1926, par l'exhibition des « Normes hydrauliques de la S. I. A., N° 109 ».

3. Une assemblée des délégués sera convoquée pour le samedi 5 décembre prochain, à Bâle. L'ordre du jour est provisoirement le suivant :

a) Attribution de travaux à des bureaux officiels au lieu de bureaux privés.

b) Proposition de M. Hertling, concernant l'hypothèque légale des artisans (voir procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 avril 1925).

c) Rapport du Comité central sur la proposition de la section de Saint-Gall, visant la réduction de la cotisation.

d) Impression tous les deux ans, au lieu de chaque année, du Rapport annuel.

e) Ouverture d'un crédit pour participation à l'Exposition de la navigation intérieure et de l'aménagement des cours d'eau, à Bâle, en 1926.

Les propositions à soumettre à l'assemblée des délégués doivent être adressées au Comité central pour le 7 novembre au plus tard.

CARNET DES CONCOURS

**Concours international ayant pour objet
un mémoire décrivant les moyens propres à favoriser
la construction des immeubles
pour classes moyennes et intellectuelles.**

M. l'ingénieur Willard Reed Messenger, de New-York, a chargé la Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics, d'instituer, de concert avec la Fédération nationale française de cette industrie, un concours international en vue de favoriser et faciliter la construction des immeubles destinés au logement des classes moyennes et intellectuelles.

M. Messenger a doté ce concours d'un premier prix de 500 dollars, d'un deuxième prix de 300 dollars et d'un troisième prix de 200 dollars.

Règlement.

Les concurrents déposeront un mémoire dactylographié en langue française ou en langue anglaise, d'une importance de 4000 à 5000 mots ; il devra être accompagné de croquis schématiques concernant le chapitre 3 ci-dessous.

Le mémoire sera divisé en quatre chapitres :

1) Mesures administratives ou législatives préconisées pour faciliter la construction des immeubles destinés au logement des classes moyennes et intellectuelles.

2) Exposé des moyens financiers (prêts, coût des immeubles, rendement). Si le mémoire prévoit la vente par appartements, indication de l'importance et de la durée des amortissements, les modalités de gérance d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles ;

3) Procédés et moyens nouveaux de construction permettant de réduire le coût de celle-ci. Croquis.

4) Conclusions.

Les mémoires, accompagnés des croquis, devront parvenir au Délégué général de la Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics, 17 Avenue Carnot, Paris, avant le 15 janvier 1926 et ce, sous pli recommandé.

Les résultats du concours seront publiés avant la fin de février 1926.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants :

1. Ingénieur de nationalité suisse, spécialisé dans la construction de la motocyclette, de la voiturette et des moteurs à explosion, possédant le français, l'allemand et l'anglais. Suisse. 432b.

2. Ingénieur au courant de la forge, de l'estampage, de la galvanisation, à même de diriger une fabrique de ferrures galvanisées pour équipement de lignes électriques. Apport de 100 000 francs français demandé. France. 452a.

3. Tüchtiger Eisenbeton-Techniker (Zeichner), an selbstständiges, rasches Arbeiten gewöhnt. Zürich. 470a.

4. Techniker für Spezialfabrik für Röntgenröhren. Deutsche Schweiz. 471a.

5. Maschineningenieur, erstklassiger Chefkonstrukteur, für Maschinenfabrik der Tschechoslowakei, die sich mit Erzeugung von Einrichtungen für Berg- und Hüttenwerke und der Fabrikation von Hochdruck-Dampfmaschinen befasst. 478a.

6. Ingénieur-mécanicien-électricien, parfaitement capable d'entreprendre l'étude et la construction de moteurs, génératrices, transformateurs, etc., électriques de type courants et spéciaux. France. 481a.

7. Wasserbau-Ingenieur (25-30 Jahre), ledig, kräftig, möglichst mit schweizerischer Hochschulbildung und mit mindestens 5 Jahren Beherrschung der englischen Sprache Bedingung. Vorläufiger Vertrag auf 1 Jahr. Reise bezahlt. Eintritt baldmöglichst. Mexico. 482a.

8. Tüchtiger Maschinen-Ingenieur oder -Techniker als Teilhaber, zur selbstständigen Leitung einer kleinen Aluminium-Fabrik im Elsass, gesucht. Einlage von ca. 20 000 Schweizer-Franken. 491a.

9. Maschinen-Techniker, im Alter von ca. 25-30 Jahren, mit praktischen Erfahrungen im Kalkulationswesen. Schaffhausen. 492a.

10. Maschinen-Ingenieur mit abgeschlossener Hochschulbildung für Acquisition in deutsch-schweizerische Maschinen-Fabrik. Verlangt : einige Jahre praktische Betätigung im Wasserturbinenbau sowie gute Kenntnisse der französischen Sprache. 503.

11. Ingénieur en chef, spécialiste en machines et turbines à vapeur, connaissant bien la partie bureau et la direction des ateliers, pour usine belge. 504.

12. Erfahrene Konstrukteure mit mehrjähriger Konstruktionspraxis im Elektromaschinenbau von ausländischer elektrotechnischer Grossfirma. 506.

13. Chemiker-Colorist mit langjähriger Erfahrung in Hand- und Maschinendruck für Baumwolle, Wolle, Seide und Kunstseide. Deutschland. 507.

14. Tüchtiger, erfahrener Bauführer, nicht unter 30 Jahren, Maximum 45 J. Kt. Zürich. 508.

15. Maschinen-Ingenieur oder -Techniker auf Konstruktionsbureau nach Bern. Anstellungsdauer etwa 2 Monate. 509.

16. Ingénieur pour chauffage central et hydrothérapie. Entreprise de chauffage central et installations sanitaires de la Suisse romande. 510.

17. Jüngerer Ingenieur mit abgeschlossener Hochschulbildung und gründlichen Kenntnissen der Elektro-, Maschinen- und Bau-technik. Kt. Zürich. 511.

18. Energischer, kaufmännisch gebildeter Maschinen-Ingenieur oder -Techniker, mit ca. 30 000 Fr. Beteiligung, von technischer Handelsgesellschaft. Deutsche Schweiz. 512.

19. Très bon dessinateur, sérieux et capable, si possible Suisse « français », pour bureau d'architecte du Midi de la France. 513.

20. Tüchtiger Bau-Techniker mit Kenntnissen im perspektivischen Zeichnen, im Entwerfen von Denkmal-Projekten und in der Ausführung von Steinhauer-Arbeiten. Völlige Beherrschung der französischen Sprache erforderlich. Frankreich (Hérault). 514.

Adresser toutes les communications au Service Technique Suisse de Placement, à Zurich, Tiefenhöfe 11.